



Puisseguier

Aménagement du Chemin des Hortes et de la Rue Edouard Adam

A.1

Echelle

-

Acte d'engagement (A.E)

EP

AVP

PRO

ACT

VISA

DET

AOR

Indice	Date	Modifications	Dess.	Vérif.	Visa
-	12/2017	Première diffusion	AQU	CCA	CCA

Dossier : GC34.H.0008

Fichier : GC34.H.0008+008-PVP.dwg



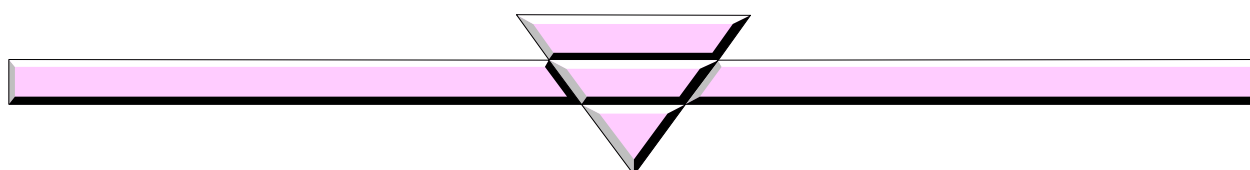
Agence de Montpellier

Immeuble "Le Génésis" - Parc Eurêka
97, rue de Freyr - CS36038
34060 Montpellier Cedex 2

☎ : 04.67.40.90.00
✉ : 04.67.40.90.01

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

LA MAIRIE de Puisserguier
10 Boulevard Jean Jaurès
34620 PUISSERGUIER
Tel : 04 67 93 74 02



PUISSERGUIER AMENAGEMENT DU CHEMIN DES HORTES ET DE LA RUE EDOUARD ADAM

N° de marché

2	0	1	7	0	1	4	
---	---	---	---	---	---	---	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

LA MAIRIE de Puisserguier
10 Boulevard Jean Jaurès
34620 PUISSESGUIER

Objet du marché :

AMENAGEMENT DU CHEMIN DES HORTES ET DE LA RUE EDOUARD ADAM -
Commune de Puisserguier 34620.

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE, avec possibilité de négociation, en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Maîtrise d'oeuvre :

OTEIS
Immeuble Le Genesis - Parc Eureka
97 Rue De Freyr - Cs 36038
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur Le Maire de la commune de PUISSESGUIER

Ordonnateur :

Monsieur Le Maire de la commune de PUISSESGUIER

Comptable public assignataire des paiements :

TRESORERIE de CAPESTANG

Article premier : Contractant

Le signataire accepte l'intégralité des pièces constitutives du marché indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),
M
Agissant en qualité de
☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
☐ engage la société sur la base de son offre ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ Le mandataire (Candidat groupé),
M
Agissant en qualité de
désigné mandataire :
☐ du groupement solidaire
☐ solidaire du groupement conjoint
☐ non solidaire du groupement conjoint
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
S'engage, au nom des membres du groupement ¹ , sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les travaux définis au C.C.A.P. sont divisés en une tranche ferme et en une tranche optionnelle mais sans lot.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A. incluse dans chaque tranche :

Montant de l'offre par tranche			
Tranche	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Tr. ferme: Chemin des Hortes de la RD 134 au Chemin de la Charette			
Tr. Opt. 1: Chemin des Hortes du Chemin de la Charette à la RD 612			
Montant du marché :			
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :			
.....			

Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution de chacune des tranches de travaux sont fixés comme suit :

Tranche	Délai d'exécution
Tr. ferme: Chemin des Hortes de la RD 134 au Chemin de la Charette	5 mois
Tr. Opt. 1: Chemin des Hortes du Chemin de la Charette à la RD 612	1 mois

Il est précisé que la tranche optionnelle 1 pourra être affermée dans un délai de 24 mois à compter de la notification du marché.

Il est précisé que la période de préparation de chacune des tranches est exclue des délais d'exécution. Sa durée est fixée à 1 mois pour chacune des tranches.

En dérogation au CCAG Travaux, la notification du marché vaudra ordre de service de début de la période de préparation de la tranche ferme ; Un autre ordre de service précisera la date pour le commencement des travaux de la tranche ferme.

En dérogation au CCAG Travaux, la notification de la tranche optionnelle vaudra ordre de service de début de la période de préparation de la tranche optionnelle ; Un autre ordre de service précisera la date pour le commencement des travaux de la tranche optionnelle.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants² :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur³ :

☐ un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Avance :

J'accepte de percevoir l'avance : ☐ NON ☐ OUI
(Cocher la case correspondante.)

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

ATTENTION : il est rappelé qu'il n'est possible de percevoir l'avance que pour les prestations supérieures à 20 000 € HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois (conditions cumulatives) tel que précisé dans le CCAP. Si l'entreprise a accepté de percevoir l'avance alors que les conditions ci-dessus ne sont pas remplies le pouvoir adjudicateur ne versera pas l'avance.

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>	<i>Classification complémentaire</i>
Travaux de terrassement (45112500-0) Réseaux d'égouts (45232410-9) Travaux de construction de routes (45233120-6) Travaux routiers (45233140-2)	

² Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

³ Cocher la case correspondant à votre situation

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Nom, prénom et qualité du signataire*
Lu et approuvé

** Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente*

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre ⁴ pour valoir
marché
A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur

Elle est complétée par les annexes suivantes⁵ :

- ☐ Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- ☐ Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- ☐ Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- ☐ Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- ☐ Autres annexes (A préciser) :

⁴ Préciser la ou les variantes à retenir dans ce marché

⁵ Cocher la case correspondante

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le⁶
Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES⁷

☐ Certificat de cessibilité établi en date du à

OU

☐ Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

2 ☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

3 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

4 ☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par

⁶ Date et signature originales

⁷ Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

en qualité de : ☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant

A le⁸
Signature

⁸ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) DC4

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

LA MAIRIE de Puisserguier
10 Boulevard Jean Jaurès
34620 PUISSESGUIER
Tel : 04 67 93 74 02

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur Le MAIRE de la Commune de PUISSESGUIER
LA MAIRIE de Puisserguier
10 Boulevard Jean Jaurès
34620 PUISSESGUIER
04.67.93.74.02
mairie@ville-puisserguier.com

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre DC4

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

AMENAGEMENT DU CHEMIN DES HORTES ET DE LA RUE EDOUARD ADAM -
Commune de Puisserguier 34620.

C - Objet de la déclaration du sous-traitant DC4

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
 (Cocher la case correspondante.)

- ☐ une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- ☐ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- ☐ un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre DC4

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son

numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant	DC4
--	------------

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :
- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :
- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :
- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*
- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics) :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☐ OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées	DC4
---	------------

- **Nature des prestations sous-traitées :**
- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :
 - a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
 - Taux de la TVA :
 - Montant maximum HT :
 - Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

- Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant maximum hors TVA :

• **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement	DC4
-----------------------------------	------------

• **Compte à créditer :**

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

• **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☐ OUI

H - Capacités du sous-traitant	DC4
---------------------------------------	------------

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant	DC4
--	------------

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2245-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public	DC4
--	------------

(Cocher les cases correspondantes.)

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant	DC4
--	------------

A..... le.....
Le sous-traitant

A..... le.....
Le candidat ou le titulaire

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire

DC4

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS
--

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			